



**APPEL D'OFFRES TP-2018-08**

**OFFRE DE SERVICE POUR L'OPÉRATION ET  
L'ENTRETIEN DU COMPLEXE AQUATIQUE**

La Ville de Mont-Tremblant désire recevoir des offres de firme de service pour assurer l'opération et l'entretien du complexe aquatique.

Toutes les conditions de cet appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec, SE@O à l'adresse suivante [www.seao.ca](http://www.seao.ca) à compter du 8 février 2018.

Ne seront considérées que les soumissions présentées sur les formulaires délivrés par ce site.

Les soumissions dûment complétées sur les formulaires préparés à cet effet par la Ville de Mont-Tremblant et signés seront reçues dans des enveloppes scellées, cachetées et clairement identifiées portant la mention « **APPEL OFFRES TP-2018-08 – OPÉRATION ET ENTRETIEN DU COMPLEXE AQUATIQUE** », au plus tard le **6 mars 2018 à 11 h**, pour être ouvertes immédiatement après.

L'heure officielle qui aura force de loi sera celle apparaissant à l'horloge où seront ouvertes les soumissions. Celles-ci devront être déposées en mains propres ou par messagerie spéciale (à l'exception de la poste prioritaire) à l'adresse suivante :

Service des Travaux publics  
Ville de Mont-Tremblant  
60, chemin Brébeuf  
Mont-Tremblant (Québec) J8E 3A9

Aucune soumission reçue après les délais ne sera acceptée.

Pendant la période d'appel d'offres, une visite **obligatoire** des lieux sera exigée entre le vendredi 9 février et le lundi 5 mars 2018 pendant les heures normales d'ouverture du Service des travaux publics. Pour ce faire vous devez au préalable, prendre rendez-vous au Service des travaux publics auprès de monsieur Robert Davis, ing., directeur à l'adresse courriel suivante : [rdavis@villede-mont-tremblant.qc.ca](mailto:rdavis@villede-mont-tremblant.qc.ca). Tous les soumissionnaires seront considérés comme ayant visité les lieux et aucune réclamation pour manque de connaissance des lieux ne pourra être soumise ni acceptée.

La Ville de Mont-Tremblant ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni encourir aucune obligation ou aucuns frais envers les soumissionnaires.

Donné à Mont-Tremblant, ce 7 février 2018.

Robert Davis, ing.,  
Directeur du Service des travaux publics